

1. Remplir les renseignements relatifs au demandeur

Je soussigné(e),

Nom : Prénom :

certifie effectuer une demande de duplicata pour la carte Pass Pass délivrée par « Hauts-de-France Mobilités »

m'appartenant

appartenant à : Nom : Prénom :

Date de naissance du titulaire de la carte Pass Pass :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone (portable ou fixe) :

E-mail :

2. Remplir les renseignements relatifs à la carte Pass Pass

Motif de la demande : Carte perdue (*) Carte volée (*)
 Carte défectueuse (**) Carte détériorée

Si la carte initiale était chargée d'un titre de transport d'un réseau partenaire, vous devez vous rapprocher de ce dernier afin de le reconstituer.

(*) Si la carte Pass Pass initiale est retrouvée après le traitement de la demande, elle sera inutilisable.

(**) Si la carte est défectueuse, elle sera remplacée gratuitement après vérification en agence.

3. Règlement du duplicata et modalités d'envoi de la demande

Tarif : 8€ → Pour la fabrication d'une nouvelle carte et la reconstitution des titres interurbains du secteur en cours de validité hébergés sur l'ancienne carte nominative.

Vous pouvez déposer votre demande :

En agence de Solesmes ou Caudry

Secteurs Cambrésis-Solesmois & Caudrésis-Catésis

- Agence de Solesmes – Voyette de Vertain – 59730 SOLESMES – 03 27 20 29 25
- Agence de Caudry – 1, bis rue Stephenson – 59540 CAUDRY – 03 27 20 29 27

Par courrier

Joindre au formulaire :

- un règlement par chèque
- une enveloppe timbrée avec 2 timbres verts afin de vous retourner la carte Pass Pass
- la carte Pass Pass si celle-ci est défectueuse

Fait à, le

Signature :

Dans l'attente de la réception du duplicata, le demandeur doit s'acquitter d'un titre de transport auprès du conducteur lors de la montée dans le véhicule.



En cas de contrôle et de manquement à cette règle, un procès-verbal d'infraction sera dressé par l'agent de contrôle.